

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 10

Artikel: Anne-Marie du Guerny

Autor: Thévoz, Jacqueline / Guerny, Anne-Marie du / [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

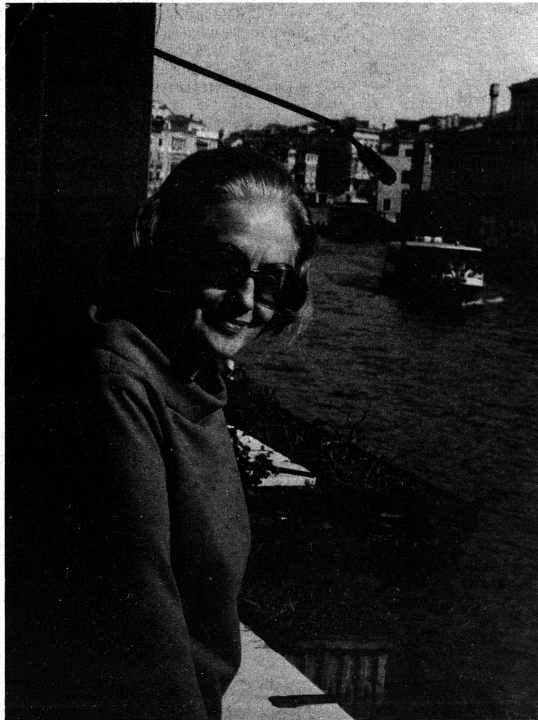
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Anne-Marie du Guerny

vicomtesse
artiste, artisanne



C'est une grande dame au front vaste et au visage expressif, une personnalité qui respire la bonté. Elle expose en Haute-Savoie. « Que présentez-vous exactement à Nernier ? »

— Mon exposition de Nernier consiste principalement en meubles peints: armoires, bahuts, vaisseliers, coffres, horloges. Tous sont anciens et la plupart proviennent de la région: Chablais, Faucigny et autres parties de la Savoie. J'ai cependant ajouté aux meubles des panneaux peints en bois ancien provenant d'anciennes demeures ou de chantiers de démolition. Le bois de ces panneaux a souvent plus de deux cents ans, et je le décore généralement de motifs religieux ou populaires inspirés de l'art roman, de motifs scandinaves, notamment finlandais.

— Quelle est votre activité ? En quoi consiste votre travail ?

— Ce travail exige une bonne connaissance des techniques de la peinture sur bois et demande une longue préparation. Les meubles doivent souvent être restaurés, décapés, mastiqués et polis avant que la peinture y soit appliquée. Je recherche des sujets dans différents styles traditionnels, dans les musées, notamment dans les pays scandinaves et en Finlande. J'ai également examiné de très beaux meubles peints en Suisse allemande. C'est d'ailleurs pendant un séjour que j'ai fait l'an dernier dans un château d'Argovie, où je décorais un certain nombre de meubles, qu'encouragée par des amis j'ai eu l'idée d'exposer mes travaux. J'ai trouvé pour cela un cadre idéal dans le Musée du Lac, à Nernier, où j'ai été admirablement accueillie par M. Bernard Lacroix, artiste chablaisien, peintre lui-même aussi bien que poète et musicien, dont je connaissais le Musée paysan qu'il a créé à Fessy. Comme je me déplace plus facilement que des meubles, M. Lacroix m'a installé un atelier provisoire au Musée du Lac, qui est fermé pendant l'hiver. Il ne faisait évidemment pas très chaud dans ce studio improvisé, mais j'ai mis les vieux vêtements que je portais en Finlande pendant la guerre d'hiver 1939-40. Le studio était tout de même chauffé par un feu de bois et un poêle au mazout, et j'ai ainsi pu beaucoup travailler sur place.

— Depuis quand exercez-vous votre métier ?

— Je me suis mise à peindre des meubles de très bonne heure, pendant que j'étudiais encore à l'Ecole des Beaux-Arts de Helsinki. C'est alors que j'ai eu ma première commande: décorer une vieille armoire et un bahut pour un ami de ma famille, préfet des Îles d'Aaland, cet archipel finlandais qui prolonge la Finlande dans le Golfe de Botnie. J'ai eu ensuite à décorer de peintures murales diverses salles à Helsinki. Je n'ai guère pu continuer dans cette voie et ce n'est que maintenant que, devenue grand-mère, j'ai pu reprendre un rêve de jeunesse longtemps interrompu.

— Votre exposition actuelle connaît-elle le succès qu'elle mérite ?

— Je suis ravie de l'avoir entreprise et du succès qu'elle a obtenu. Il vient toujours beaucoup de gens visiter le Musée du Lac et l'intérêt pour mes meubles a été très grand. J'ai eu un certain nombre de commandes: des hôteliers des montagnes sont venus apporter des meubles ou des coffres à peindre ou d'anciennes horloges à décorer, et je prépare en outre des peintures qui décoreront un vieux château savoyard en cours de restauration...

— Avez-vous un mari ? des enfants ? sont-ils fiers de vous ? collaborent-ils avec vous ?

— Je suis mariée à un Français, journaliste, que j'ai rencontré en Finlande, en 1937. Déjà quand j'avais douze ans, lorsque mes parents m'ont emmenée à Nice, j'avais décidé que j'épouserai un Français. Mon mari était, jusqu'à ces dernières années, attaché au service de presse du Comité international de la Croix-Rouge. Il m'a énormément aidée dans mon travail et dans la préparation de mon exposition. Ma fille et ses trois petits garçons, qui demeurent tout près de Nernier, sont évidemment très fiers de moi.

— L'état de vicomtesse est-il compatible avec votre activité professionnelle et artistique ?

— L'état de vicomtesse (si tant est que l'on puisse considérer cela comme un état) n'a rien à voir avec mon activité professionnelle. Il s'agit d'un titre ancien, qui existe depuis longtemps dans la famille de mon mari, lequel est l'aîné d'une nombreuse tribu bretonne. C'est comme un

objet ancien que l'on aime à porter parce qu'il vous rappelle un long passé. D'ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles j'aime la Suisse est qu'elle est un pays bien démocratique, où l'on n'attache guère d'importance aux titres nobiliaires.

— Que pensez-vous de l'art et de l'artisanat modernes ?

— J'aime l'art sous toutes ses formes. Je m'intéresse énormément à la peinture et à l'artisanat, et je vais notamment à un grand nombre d'expositions, aussi bien à Genève qu'ailleurs. Quant à l'art moderne, je le considère avant tout comme un témoignage de notre époque.

— Aimez-vous les voyages ? Vous inspirent-ils ? Préférez-vous le Nord ? le Sud ?

— J'aime énormément les voyages et j'ai beaucoup voyagé. Je préfère le Sud, car je suis née dans un pays plutôt froid et ai toujours eu la nostalgie des pays chauds et ensoleillés. Mais c'est surtout l'Italie qui m'inspire.

— La photo que vous avez mise à notre disposition paraît avoir été prise à Venise. Y avez-vous demeuré ?

— C'est bien à Venise, en octobre, l'année passée, qu'a été prise par mon mari la photo que je vous ai remise. Elle est prise d'un balcon donnant sur le Grand Canal. Je n'ai pas demeuré longtemps à Venise. En revanche, j'ai été assez longtemps à Rome, où j'ai étudié les beaux-arts (après des études à Dusseldorf et à Paris). Je connais aussi très bien Florence et ses merveilles, et j'y ai de douces amitiés toscanes. Quand je ne puis voyager, je lis beaucoup de livres d'art et d'histoire dont notre bibliothèque est bien fournie.

— Etes-vous féministe ? Que pensez-vous du féminisme ?

— Féministe ? Non. Née dans un pays où, depuis des siècles, la femme est l'égale de l'homme dans le travail comme dans la politique, j'ai toujours trouvé l'étiquette féministe un peu bizarre. Une de mes tantes, qui vient d'avoir 94 ans, a été ingénieur et a passé trente ans de sa vie à dessiner des locomotives. Sans doute, il est très agréable d'être très féminine, faible et gâtée par les hommes, mais je suis révoltée quand je pense à tant de pays où la femme est encore considérée comme un être inférieur. »

Jacqueline Thévoz

Information professionnelle de l'ASF

Aide familiale une profession sociale moderne

L'aide familiale est une travailleuse sociale polyvalente au service de la famille, des personnes âgées ou handicapées. Jadis, l'assistance à la mère malade ou accouchée ou empêchée d'assumer son rôle s'effectuait au sein même de la famille. Aujourd'hui, on rencontre de plus en plus de difficultés à cet égard et l'aide à la famille a peu à peu pris place parmi les tâches sociales incombant dorénavant à la communauté. Les services d'aide familiale ont été fondés à cet effet dès le siècle dernier, mais ils ne se sont multipliés, structurés et organisés que depuis une trentaine d'années.

Le rôle de l'aide familiale est préventif, éducatif et social. Son intervention permet en effet à la famille de ne pas être désagrégée par des difficultés ou l'absence de la mère de famille, ou compromise dans sa santé morale ou son existence matérielle. Elle peut jouer en outre un rôle d'educatrice auprès de la mère de famille insuffisamment formée pour les soins du ménage et l'éducation de ses enfants. Aux personnes âgées ou handicapées, elle rend de grands services: en donnant chaque semaine quelques heures à un vieillard isolé, elle lui apporte une présence et retarde son hospitalisation ou son placement dans un home, solutions fort coûteuses pour la collectivité. Son action vise à l'efficacité sans pourtant négliger le respect de l'intégrité de ceux qui l'accueillent temporairement dans leur intimité. Ainsi, l'aide familiale est tenue d'observer strictement le secret professionnel même après l'expiration de son contrat.

Domaines d'activité

L'aide familiale dirige un ménage de façon indépendante ou selon des directives

de la maîtresse de maison qu'elle seconde alors intelligemment, qu'il s'agisse de la garde des enfants, des soins aux malades ou des travaux ménagers.

Elle apporte aux personnes âgées l'aide ménagère et les soins indispensables qui leur permettent de conserver leur indépendance le plus longtemps possible. Elle n'effectue toutefois ni gros travaux ménagers, ni veilles.

Aptitudes requises

Bonne santé et bon équilibre psychique, esprit d'initiative, intelligence pratique; sens social et des responsabilités, facilité d'adaptation, tact et discrétion, amour des enfants, goût pour les travaux ménagers et les soins au foyer.

Formation

Les exigences multiples du métier rendent nécessaire une formation complète et diversifiée qui comprend une année de cours pratiques et théoriques en internat à l'école, et dix mois de stages dans les services d'aide familiale, hôpitaux, homes d'enfants et maisons pour personnes âgées.

La formation préalable nécessaire comprend la scolarité obligatoire complète, une formation ménagère (cours ou apprentissage ménager et travail pratique); possibilités de pré-stages pour les plus jeunes.

La durée des études est de 22 mois, dès l'âge de 18 ans révolus. Des examens pratiques et théoriques sanctionnent les études et, s'ils sont couronnés de succès, les élèves reçoivent un *diplôme d'aide familiale* reconnu par l'Association suisse des organisations d'aide familiale. Début des

études: en automne. Grandes facilités financières (écologie gratuite ou bourses d'études).

Programme d'enseignement

Cuisine, diététique, économie domestique, travaux ménagers. Couture, raccommodages, jardinage. Hygiène, puériculture, soins aux malades et aux personnes âgées. Psychologie, pédagogie. Droit de la famille, législation sociale, instruction civique, introduction au travail social, éthique professionnelle. Culture générale. Education physique.

Les écoles reconnues par l'Association professionnelle en Suisse romande sont les suivantes:

Ecole romande d'aides familiales, rue de Morat 233, 1700 Fribourg, tél. (037) 223409.

Ecole romande d'aides familiales « La Maison Claire », rue de la Côte 40, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 256969.

Ecole d'aides familiales, avenue Ritz 9, 1950 Sion, tél. (027) 22775.

Des cours pour élèves plus âgées, ayant déjà une expérience professionnelle, ont été créés. Il existe ainsi un *cours accéléré* au Tessin et, à Genève, un *cours de formation en emploi*. L'âge d'admission à ce dernier est de 30 à 45 ans; la durée de la formation (en externat) est de 16 mois. Ecologie gratuite, indemnités pour perte de gain. Cette formation donne droit au *Certificat d'aide familiale* reconnu par l'Association professionnelle. Début des cours: en automne.

Adresse de l'école

Fédération des services d'aide familiale de Genève, rue Vignier 4, 1205 Genève, tél. (022) 256730.

Conditions de travail

Elles sont réglées par le contrat-type de travail et les directives émises par l'Association suisse des organisations d'aides familiales. La semaine de travail est de 42 heures au maximum, réparties sur cinq



jours. Vacances annuelles: au moins trois semaines, quatre dès la quatrième année de service ou l'âge de 40 ans, cinq dès la dixième année de service ou l'âge de 50 ans.

Rémunération

Salaire minimal d'une jeune diplômée débutante environ Fr. 1400.—, d'une débutante de 30 à 39 ans env. Fr. 1600.—, d'une débutante de 40 ans et plus env. 1800.—.

Indexation des salaires en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la vie, augmentations régulières d'ancienneté, primes de fidélité. Assurances sociales usuelles et frais de déplacements.

Perfectionnement

Les aides familiales se retrouvent périodiquement pour suivre des cours de perfectionnement et, de plus en plus, pour participer aux séances d'information des travailleurs sociaux. La profession exige

en effet une formation personnelle permanente face aux problèmes de notre temps et de la famille.

Perspectives d'avenir et d'avancement

L'aide familiale expérimentée pourra être appelée à exercer des fonctions de monitrice de stage ou de responsable d'un service d'aide familiale.

Organisations professionnelles

Association suisse des organisations d'aide familiale
Secrétariat général: Wartstrasse 19, 8032 Zurich

Secrétariat romand: Office social neuchâtelois, Terreaux 9, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 252690.

Sources: Associations professionnelles.

H. Bertaudon

Tiré de « Femmes suisses »
No 10, octobre 1976